

Les directeurs et directrices de bibliothèques universitaires: un gage de valeur pour les universités de recherche

Les bibliothèques font progresser la mission de recherche et d'enseignement de l'université, favorisant la réussite des étudiants et la contribution de l'université au savoir mondial et à l'avancement des connaissances.

Les directeurs et directrices de bibliothèques universitaires, parfois appelés vice-recteurs adjoints, bibliothécaires en chef ou doyens, façonnent la vision et assurent l'excellence dans la prestation des services d'information, des ressources et des installations dans le but de faire progresser les objectifs stratégiques de l'université. Les directeurs et directrices de bibliothèques universitaires :

- positionnent la bibliothèque comme lieu d'apprentissage à l'extérieur de la salle de classe, assurant ainsi la prestation de programmes dynamiques à l'intention des étudiants et des membres du corps professoral, l'enseignement et l'aide à la recherche, la mise à disposition d'installations inclusives et centrées sur l'apprenant pour les études individuelles et en groupe, et des nouvelles technologies pour appuyer la création, l'accès, la diffusion, la conservation et l'utilisation de l'information. En améliorant et en faisant constamment évoluer les services, les installations et les technologies des bibliothèques, les directeurs et directrices de bibliothèques universitaires améliorent l'expérience des étudiants et contribuent à leur rétention et à leur réussite.
- veillent à ce que les étudiants, les professeurs et les chercheurs aient un accès optimal à une richesse internationale de ressources d'information, adaptée à la mission de l'université. En constituant des collections solides, les directeurs et directrices de bibliothèques universitaires font progresser la mission de recherche et améliorent le profil de recherche et le classement de l'université.
- favorisent la préservation de la production intellectuelle de l'université, de même que l'accès à celle-ci, grâce à des partenariats axés sur la collaboration avec tous les secteurs qui soutiennent l'activité de recherche, plus particulièrement avec les bureaux de recherche et les vice-recteurs à la recherche, les services de technologies de l'information, ainsi qu'avec les doyens des facultés. En comprenant l'importance croissante de la science ouverte et le croisement de la recherche avec l'informatique avancée et la gestion des données de recherche (GDR), ils ou elles renforcent le rôle de la bibliothèque dans l'appui de la GDR sur le campus et fournissent des conseils d'experts sur les défis de l'information numérique et de la gestion des données.

En tant que membres de la haute direction universitaire et administrative, les directeurs et directrices de bibliothèques universitaires veillent à ce que la bibliothèque soit un partenaire dans l'enseignement et l'apprentissage, la recherche, le recrutement et la rétention des membres du corps professoral et des étudiants, la gestion de risques, le perfectionnement du personnel et la budgétisation, la collecte de fonds et les relations communautaires, la diversité et l'inclusion. Plusieurs directeurs ou directrices de bibliothèques universitaires occupent des postes administratifs de vice-recteur ou de doyens avec des nominations universitaires sous-jacentes à titre de bibliothécaires professionnels. Ils ou elles ont souvent des responsabilités élargies au-delà de la bibliothèque, en dirigeant les questions liées à la stratégie universitaire numérique et en gérant les presses universitaires, le musée, le centre d'exposition, le bureau du droit d'auteur, le service de gestion de documents et des archives, les technologies de l'information et/ou les services de formation en ligne de l'université. Ayant des diplômes d'études supérieures,

généralement en bibliothéconomie et en sciences de l'information, ils ou elles apportent des connaissances professionnelles précieuses et une compréhension approfondie du domaine de l'information en constante évolution – la création, la production, la diffusion, l'adoption des normes essentielles, la gestion, la préservation et la destruction de l'information à l'ère numérique.

Les directeurs et directrices de bibliothèques ajoutent de la valeur à l'université, à son corps professoral, à ses étudiants et aux autres parties prenantes en apportant ce qui suit :

- en capitalisant sur les opportunités et les défis de l'enseignement supérieur dans un monde de plus en plus numérique;
- un réseau régional, national et international qui peut être utilisé pour faire progresser les besoins et les objectifs locaux;
- une vision novatrice et prospective qui anticipe, évalue et renforce la capacité de créer de nouveaux rôles pour les bibliothèques et qui met en œuvre des technologies émergentes qui feront progresser le savoir et l'apprentissage;
- une orientation stratégique et un leadership dans l'adoption de technologies émergentes;
- la défense convaincante des valeurs et des normes professionnelles auprès d'un large éventail de membres externes;
- un leadership collaboratif et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières des bibliothèques;
- une vaste capacité à contribuer de façon professionnelle à l'équipe de la haute direction de l'université et la capacité de communiquer avec les autres et de les influencer;
- des antécédents bien établis de contribution au savoir et de participation à des organisations professionnelles régionales, nationales et internationales qui font honneur à l'université.

Mars 2019
(avec quelques corrections en avril 2019)